

BOLBEC, le 19 mai 2022

HÔTEL DE VILLE
9 square
du Général Leclerc
BP 70045
76210 Bolbec

02 32 84 51 00

www.bolbec.fr

Nos Réf : AV/BP 212/2022/ST/DS3A

Affaire suivie par : Blandine POULINGUE

Objet : ORIL INDUSTRIE Zone de Baclair :
enquête publique : nomination d'un
Commissaire-Enquêteur.

Monsieur le Président
TRIBUNAL ADMINISTRATIF
53 avenue Gustave Flaubert
76000 ROUEN

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que la Ville de BOLBEC procédera à une enquête publique sur la demande de permis de construire n°076.114.21.L0034 déposée par la société ORIL INDUSTRIE située Zone de Baclair relative à la construction d'un parc de stockage de solvants. Une enquête est actuellement en cours sur le PC n°076.114.21.L0040 concernant la construction d'un bâtiment de transit dénommé « Drive In ».

En conséquence, conformément à l'article R.123-5 du Code de l'Environnement et à l'article R423-57 du Code de l'Urbanisme, je sollicite de votre part la désignation d'un commissaire enquêteur pour l'enquête publique portant sur une demande de dérogation concernant l'exécution de travaux anticipés, à savoir la mise en œuvre des travaux relatifs au parc de stockage de solvants. L'enquête pourrait se dérouler fin juin/début juillet 2022 en Mairie de Bolbec.

Conformément à l'article R123-5 du Code de l'Environnement, vous trouverez ci-joint le résumé non technique, prévu à l'article R123-8-1er du Code de l'Environnement.

Afin de me permettre de prescrire l'enquête publique par arrêté, je vous serais obligé de bien vouloir procéder à la désignation du commissaire enquêteur.

Vous en remerciant par avance,

je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.



Le Maire,


Christophe DORE